

La Fondation Abbé Pierre, c'est quoi ?

Reconnue d'utilité publique en 1992, la Fondation Abbé Pierre a pour objet d'agir afin que toutes les personnes démunies puissent accéder à un logement décent et à une vie digne. Son action s'articule autour du financement de projets liés au logement, de l'accueil et de l'aide aux personnes sans abri, de la sensibilisation de l'opinion et de l'interpellation des pouvoirs publics.

accompagner

Le programme « SOS Taudis » contribue à l'éradication de logements insalubres ou indécents. **Chaque année, 250 à 300 logements sont réhabilités.**

accueillir

Grâce à un réseau de **28 Boutiques Solidarité et 41 Pensions de famille** implantées à travers tout le pays.

construire

Par le financement, le soutien logistique et technique en direction de partenaires associatifs locaux, **500 logements très sociaux sont créés ou rénovés chaque année.**

communiquer

La sensibilisation fait partie des missions de la Fondation Abbé Pierre. **C'est par ses publications et son travail auprès des médias que la Fondation diffuse ses chiffres et ses analyses.**

être solidaire

La Fondation initie des actions de solidarité internationale qui impliquent des partenaires locaux pour permettre à des familles démunies de trouver ou de se (re)construire un toit.

expertiser

Chaque année, le rapport sur « L'État du mal-logement en France » décrypte la politique du logement et présente des propositions.



Être humain !

Fondation Abbé Pierre
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Directeur : Francis Vernède
provence.alpes.cote.dazur@fondation-abbe-pierre.fr
Tél. : 04 91 50 61 77

16-20, rue Loubon
13003 Marseille

www.fondation-abbe-pierre.fr

Graphisme : Tiens donc ! / Interviews : Anne Josse / Photos : Sébastien Godefroy (couverture/intérieur)



La Fondation Abbé Pierre

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Être humain !



Édito

La vérité en proximité

Le souci premier de l'abbé Pierre, celui qui justifie toutes nos actions en régions, est d'être sur le terrain, avec les personnes les plus en difficulté de logement. Pour cela, nous devons être en proximité avec elles. Grâce aux équipes de nos agences régionales, les deux piliers de la Fondation, **l'action et la sensibilisation**, se concrétisent par l'accompagnement et l'observation.

Dialoguer en permanence avec les maires, les élus, les préfets et préfètes. Soutenir les actions engagées par les associations locales et faciliter leur mise en œuvre. Entretenir le lien avec les journalistes dont nous avons besoin pour sensibiliser les responsables politiques et le grand public. Entraînée par son directeur, l'agence mobilise, communique, met en action.

Les équipes nationales et régionales se complètent parfaitement. Notre expertise reconnue sur le mal-logement se nourrit d'un échange constant entre les différentes entités et les projets concrets sur chacun des territoires. Nous tirons notre force de cette démarche collective et d'une liberté d'expression et d'action à laquelle nous sommes profondément attachés. Notre financement provenant presque exclusivement de dons, **notre parole est sans étiquette et sans censure.** Les élus et les partenaires y sont sensibles. Être libres renforce notre crédibilité.

Merci à nos donateurs sans qui nous ne pourrions déployer nos actions auprès de ceux qui en ont le plus besoin. Ils partagent avec nous un sens politique de l'aide. Merci à toutes et tous pour la qualité de votre engagement sur le terrain. 🇫🇷

Laurent Desmard,
Président de la Fondation Abbé Pierre



Notre priorité : l'accès aux droits

Depuis la promulgation de la loi DALO (Droit Au Logement Opposable) en 2007, la Fondation finance des associations pour aider les ménages en difficulté d'accès ou de maintien dans leur logement à faire valoir leurs droits via des démarches amiables, administratives ou judiciaires. L'axe relatif à l'accès au droit lié au logement est le plus important en termes de volume de temps et de financement.

60% de notre budget

est alloué à l'accès
au droit lié au logement
et à l'habitat

Cette action est déléguée à des partenaires associatifs, financés très majoritairement par la Fondation, au sein d'un réseau que nous animons et pilotons. Au fil du temps, la question du droit et de l'action juridique a pris de l'ampleur. Informer les personnes sur leurs droits et les moyens de les exercer, faire appliquer et évoluer la loi constitue un moyen de lutter contre le sans-abrisme, celui que vivent actuellement des personnes dans la méconnaissance totale de leurs droits et qui guette tout individu menacé d'expulsion.

L'accompagnement sociojuridique et le soutien d'avocats partenaires, aident les locataires à aller au civil ou au pénal, mieux armés face à des marchands de sommeil sans état d'âme. Il existe très peu de dispositifs de ce type, destiné à faire valoir les droits au logement. ■



La Boutique Solidarité : lieu d'accueil de jour

La Boutique Solidarité est inaugurée en 1991 par l'abbé Pierre et conforte la naissance de la Fondation. Lieu d'accueil de jour **ouvert aux personnes en grande précarité, souvent en grande détresse psychologique**, ses deux principes essentiels sont **l'inconditionnalité de l'accueil et la non-exclusion**. Chaque membre de l'équipe, qu'il soit salarié ou bénévole, se rend disponible pour toute personne accueillie. Notre qualité d'écoute est indispensable pour faire baisser les tensions, maintenir une bonne ambiance et éviter d'éventuels débordements. Chacun se montre très attentif aux interactions qui se jouent entre accueillis et accueillants.

Nous privilégions la relation humaine aux services que nous proposons par ailleurs : café, petit-déjeuner, douches, point d'appel 115, table de charge pour les appareils numériques. « *Ce qui prime c'est notre capacité à créer du lien social* », confie le responsable de la Boutique Solidarité, Jean-Christophe Dessart. « *Les bénévoles participent pleinement à la vie de la Boutique. Ensemble, nous offrons à des personnes vulnérables subissant des violences de toutes sortes, un espace rassurant, convivial et beau où le dialogue devient possible* ».

La Boutique est aussi un lieu de création et de lien social renforcé par les pratiques artistiques. Trois matins par semaine, des intervenants professionnels animent des ateliers qui permettent aux personnes de sortir des assignations quotidiennes de la vie à la rue en se concentrant sur l'expression de soi.

Parmi les autres actions directement menées par l'agence, il y a la gestion des Appels de Détresse. Commune à toutes les agences de la Fondation abbé Pierre, elle apporte un soutien financier à un problème de logement urgent pointé par les associations et travailleurs sociaux. ■



Actions associatives : soutenir et innover

Dans sa lutte contre le sans-abrisme, les bidonvilles et l'habitat indigne, la Fondation cofinance les actions portées par les associations. Son plus gros soutien : la capitale régionale. On y recense en effet 6000 demandeurs d'asile non pris en charge par le dispositif national d'accueil, contraints de recourir au squat dans des copropriétés dégradées ou des grands ensembles voués à la réhabilitation. Par ailleurs, près de 2000 personnes vivent en bidonvilles.

Si le secteur rural et les propriétaires occupants isolés sont eux aussi concernés par l'habitat indigne et victimes des marchands de sommeil, **le plus gros de notre action se déploie dans les quartiers populaires**. On estime à près de 100 000 le nombre de Marseillais vivant dans un logement insalubre.

Pour étendre notre action sur l'ensemble du territoire, en particulier le Vaucluse - département le plus pauvre de France en pourcentage - le Var et les Alpes Maritimes, l'agence travaille étroitement avec les réseaux d'aide, des associations et des bénévoles, des collectifs citoyens préoccupés par le sort de personnes mal logées. ■



Le mot du directeur

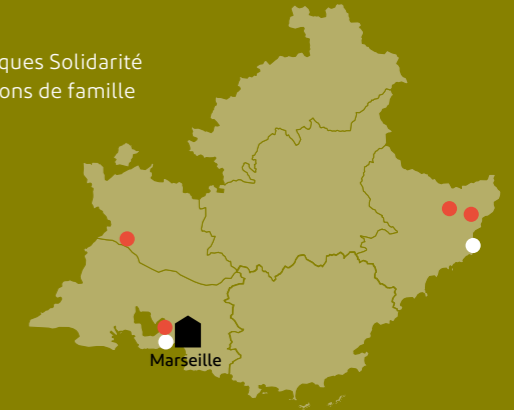
« Diriger une agence de la Fondation Abbé Pierre, c'est agir au plus près des besoins. »

« Nous sommes présents dans les 6 départements de la région pour soutenir des personnes en difficulté et des associations. Ce soutien s'incarne dans des actions concrètes et des prises de parole dont l'objectif est de lutter contre toutes les formes de mal-logement. »

Francis Vernède, directeur de l'agence PACA

Provence-Alpes-Côte d'Azur en chiffres*

- Boutiques Solidarité
- Pensions de famille



CHAQUE ANNÉE :



1600 MÉNAGES ACCOMPAGNÉS
DANS LES PERMANENCES ADLH



300 AIDES FINANCIÈRES
DIRECTES AUX PERSONNES
(ADD, SOS TAUDIS)



60 PROJETS
ASSOCIATIFS SOUTENUS



PLUS DE 20 LOGEMENTS
TRÈS SOCIAUX COFINANCÉS



PLUS DE 10 CHANTIERS
SOS TAUDIS FINANCÉS

* En moyenne sur 3 ans